



**CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 30 juin 2022 (18h30)
Hôtel de Ville - Salle Montgolfier**

**DGA Ressources
Service des Affaires Juridiques,
Administratives et Foncières**

Nombre de membres	:	33
En exercice	:	33
Présents	:	26
Votants	:	32
Convocation et affichage	:	23/06/2022
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Monsieur Frédéric GONDRAND

Etaient présents : Edith MANTELIN, Patrick SAIGNE, Bernard CHAMPAHNET, Nadège COUZON, Jérôme DOZANCE, Danielle MAGAND, Michel SEVENIER, Sophal LIM, Eric PLAGNAT, Catherine MICHALON, Assia BAIBEN-MEZGUELIDI, Lokman ÜNLÜ, Stéphanie BARBATO-BARBE, Clément CHAPEL, Antoinette SCHERER, Jérémy FRAYSSE, Romain EVRARD, Catherine MOINE, Jamal NAJI, Simon PLENET, Antoine MARTINEZ, Louisa GRENOT, François CHAUVIN, Frédéric GONDRAND, Michel HENRY-BLANC, Laura MARTINS PEIXOTO.

Pouvoirs : Pascal PAILHA (pouvoir à Jamal NAJI), Claudie COSTE (pouvoir à Eric PLAGNAT), Maryanne BOURDIN (pouvoir à Clément CHAPEL), Juanita GARDIER (pouvoir à Antoinette SCHERER), Gracinda HERNANDEZ (pouvoir à Catherine MICHALON), Marc-Antoine QUENETTE (pouvoir à Nadège COUZON).

Etaient absents et excusés : Véronique NEE.

CM-2022-178 - POLITIQUE DE LA VILLE - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION "CITE DES NOTES" - ACCOMPAGNEMENT DU PROJET "COUPE DU MONDE"

Rapporteur : Monsieur Jérémy FRAYSSE

En complément de la programmation Contrat de ville, il est proposé d'attribuer des subventions exceptionnelles à des projets permettant le développement d'actions pour les associations.

Cette action permettra la mise en place d'un projet « Coupe du Monde ». Ce projet est le fruit d'un tournoi organisé par un groupe de jeunes lors de l'été 2021. Il a apporté quelque chose de nouveau et festif à la ville d'Annonay avec de nombreux spectateurs.

Une 1^{ère} édition de la coupe du monde d'Annonay se déroulera sur le terrain annexe du parc de Déomas. Ce projet a pour but de rassembler culture, jeunesse et famille via le sport et l'objectif est d'annualiser cette manifestation.

L'association « LA CITE DES NOTES » souhaite relancer des évènements festifs culturels et artistiques, ainsi ce projet est l'occasion de créer une manifestation sportive accompagnée de diverses représentations artistiques (spectacles en tous genres : chant, rap, orchestre, danseur, graphiste,...).

La mise en œuvre de ce projet représente un coût global de 2 045,52 €. Le portage financier de l'action est assuré par l'association. Une subvention de 1 000 € est sollicitée par l'association « LA CITE DES NOTES ».

VU l'avis favorable de la commission générale du 21 juin 2022

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 000 € à titre exceptionnel à l'association « LA CITE DES NOTES ».

DECIDE le versement à l'association « LA CITE DES NOTES » de ladite subvention pour l'année 2022.

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et à engager toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Annonay le : 04/07/22

Affiché le : 05/07/22

Transmis en sous-préfecture le : 04/07/22

Identifiant télétransmission : 007-210700100-20220630-34161-AR-1-1

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Le Maire

Simon PLENET